

Cadeaux de Noël.

Quelque chose de spécial dans la mesure de

PIANO

que vous désirez.

Weber
Klemm
Mimbal
Herriger
Crown
Jacobs Hart et Mailly
Le détaillant est le seul qui a le droit à chaque piano son prestigieux et sa main remise en son honneur et dessous de l'assiette des factures il est écrit : "A la demande de M. Jacobs, il a été arrêté que les propriétaires étaient absents et à ce titre \$150 dans une des chambres".
Traduit devant le recorder Hughes hier matin, il a été accusé de vol et envoyé à la cour criminelle de la cité.

Vol chez M. ABADIE

Edouard Jacob a été arrêté l'avant-dernière soirée, par les agents de police Seuws et Clavin, comme suspect et dangereux.

Katré 151 avenue Saint-Bernard, dans la résidence de l'épicier L. A. Abadie, après avoir flâné dans les environs, il s'est assuré que les propriétaires étaient absents et a volé \$150 dans une des chambres.

Traduit devant le recorder Hughes hier matin, il a été accusé de vol et envoyé à la cour criminelle de la cité.

Les nègres s'affolent de sourires bizarres, mais il est certain que celui d'Edouard Jacob est original. Il est également fait l'appellation de "Deux chambres et une usine".

Ancienne commissaire

On n'a sans doute pas oublié Louis A. Gourdin. Il a dénoué avec la ville la jurisdiction de notre Etat, ayant enregistré une plainte à l'ancien civil de district contre la compagnie du "Southern Express", à laquelle il réclame 120000 de dommages.

Cette compagnie s'est refusée à transporter, le 1er décembre 1893, une somme de \$50 000, remise par ledit Gourdin, qui décligea de l'entretenir de son avocat, M. Jos. D. Kieran, que ce refus lui a causé un tort pecuniaire qu'il évalue à 20000.

La somme reçue par un obligeant de la compagnie devait être transmise à la Phoenix Bank de la Ville de New York.

Le débâcle dernier, M. L. A. Gourdin, se servant d'un cheque du "Massachusetts Exchange", de Chicago, l'a inscrit sur ce cheque un montant de \$60000, devant être remis à la "Phoenix National Bank of New York City", etc. Il a ensuite mis ce cheque dans une enveloppe après l'avoir signé, la suspension de cette enveloppe indiquant qu'elle devait être remise à la "Phoenix National Bank", etc., ce dont le plaignant peut fournir la preuve. Les employés de la compagnie ou "Southern Express" ont refusé de se charger de cet envoi sans faire un paix.

Le plaignant dit avoir choisi cette compagnie parce qu'il a connu de certains hommes de cette compagnie et qu'il a été recommandé à M. Gourdin.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre par adjoint général et que le gouvernement a prévu de passer les troupes en revue le 1er décembre aux deux heures de l'après-midi.

M. Gourdin a consenti à tous les arrangements ayant été faits en ce qui concerne le musée historique et que toutes les souvenirs seront expédiés dans les salles de l'archevêché.

Tous les personnes désirant expédier des objets doivent faire leurs affaires à M. Gourdin, 1112 rue Bourbon.

Le conseiller Armand Perrin a déclaré que des ordres ont été donnés au ministre